

**Projet pédagogique**  
**Périscolaire de Jules Musso**  
**2019/2020**

**Thème :**

**NOTRE TERRE PAS NOTRE POUBELLE**

**Responsable péri : BENHEDADA Saida**



## SOMMAIRE

1. Rappel des objectifs éducatif du SIVOM
2. Accueil de Loisirs périscolaire Jules Musso
  - ❖ Implantation
  - ❖ Public
  - ❖ Horaires
3. Objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire
  - ❖ Arbres pédagogiques
  - ❖ Activités
4. Fonctionnement de l'accueil périscolaire
  - ❖ Journée type, l'accueil
  - ❖ Activités, repas, le déplacement
  - ❖ Moyens humains
  - ❖ Moyens matériels
5. Rôle de chacun
  - ❖ Le directeur
  - ❖ L'équipe d'animation
  - ❖ Organigramme
6. Bilan
  - ❖ L'évaluation des activités
  - ❖ L'évaluation des animateurs
7. Conclusion

## 1- Rappel des intentions éducatives de l'organisateur

Développer une éducation citoyenne : Donner la possibilité aux jeunes de développer leur sens du civisme.

Impliquer les enfants et les jeunes à l'organisation de leur temps libre : Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres en favorisant la prise d'initiatives.

Lutter contre les exclusions et les discriminations : Apprendre à écouter et à accepter les différences de l'autre et de s'en enrichir.

Développer l'autonomie et la responsabilité : Être capable de vivre et de découvrir des situations nouvelles avec ou sans l'aide de l'adulte et être acteur de ses choix.

Défendre les principes de laïcité : la Mairie de Saint André de la Roche, rejette et refuse toute forme et expression d'intégrisme, de sectarisme et d'extrémisme.

Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et éduquer à l'environnement : Permettre à chacun de découvrir un environnement nouveau et de le sensibiliser au respect de celui-ci.

Aider les enfants à se former sur le plan physique, intellectuel et social: Contribuer à l'éducation du citoyen, en proposant un panel d'activités de loisir éducatif varié adapté à chacun, en proposant des activités créatives, ludiques, culturelles ou de motricités dans lesquelles l'enfant et le jeune sera acteur à part entière afin qu'il puisse se réaliser et agir sur son milieu en le transformant ou en s'y adaptant et en mettant en place tous les éléments favorisant un cadre accueillant et fonctionnel.

Sensibilisation au thème de l'année qui est : **NOTRE TERRE PAS NOTRE POUBELLE**

Le programme journalier de l'enfant comprend trois choses : **Manger, se reposer et jouer**. Le jeu est précieux pour **le corps, l'intelligence et le caractère**. Le jeu est considéré principalement au niveau physique, mais c'est aussi un facteur très important qui contribue également au développement mental, social et moral.

Les enfants ont également besoin de contacts extérieurs pour commencer une véritable vie sociale.

Respecter les rythmes biologiques et les rythmes de vie de l'enfant et du jeune : En favorisant une éducation alimentaire globale et en répondant à des besoins de repos et d'activités.

Veiller en permanence à la santé physique et morale de l'enfant et du jeune : En sensibilisant les habitudes en matière d'hygiène et de sécurité tant sur le plan physique que morale.

## 2-Accueil de Loisirs périscolaire Jules Musso

❖ **Implantation** : L'accueil de loisirs périscolaires à lieu dans une école élémentaire : l'école Jules Musso. Elle est l'une des multiples écoles implantées sur Saint André De La Roche. Elle se situe au sein du village à proximité des différents commerces et services publics.

**Les monuments que l'on peut trouver** : L'église, classé monument Historique. Le château de St André. La chapelle du château et la grotte.

❖ **Public** : Les enfants âgés de 6 à 8 ans de la commune fréquentent l'établissement scolaire Jules Musso et l'accueil péri scolaire mais également les activités proposées par le SIVOM (Babi Club, Babi Gym ...). La plupart des enfants habitent à St André où dans les villages aux alentours et participent à la vie sociale de la commune.

❖ **Horaires** : Les accueils périscolaires se déroulent à l'école Jules Musso, ils se divisent en plusieurs temps :

- **L'accueil du matin de 7h15 à 8h30**

Petit déjeuner jusqu'à 8h15 et ateliers calme.

- **L'accueil du midi de 11h55 à 13h55.**

Le restaurant scolaire « une faim de loup » se passe en deux services, le premier service mange et le deuxième fait des activités prévu par les animateurs.

Les enfants cantiniers sont séparés en deux services car la cantine ne peut accueillir tous les enfants en même temps.

**1<sup>er</sup> service** : de 12h05 à 12h50 les enfants vont manger à la restauration scolaire « une faim de loup » (environ 45 mn). 12h50, puis activités jusqu' à 13h45.

**2<sup>ème</sup> service** : de 12h05 à 12h45 les enfants font des activités puis de 12h50 à 13h40 ils vont manger à la restauration scolaire.

- **L'accueil du soir de 16h30 à 18h30**

Collation de 16h35 à 17h

De 17 h à 17h30 Aide aux devoirs

De 17h30 à 18h30 Activités diverses

**3-Objectifs pédagogiques « ECO CITOYEN »**

**Poubelle noir « Socialisation »**



lylia benhedada 13/10/19 18:17

Commentaire [1]:

# Poubelle vert « Citoyenneté »



# Poubelle bleu « Créativité »



# Poubelle jaune « Autonomie »





#### **4-Fonctionnement de l'accueil périscolaire**

L'enfant étant dans une période de construction, de croissance et d'apprentissage, il a besoin de repos, de temps calme et d'être encadré, durant les différents temps d'accueils. Le respect du rythme, de la courbe d'intensité est alors primordial ; tout au long de la journée ces caractéristiques sont prises en compte.

❖ **L'accueil du matin** :(27 enfants environs) l'enfant y est accueilli dès 7h15 à 8h30 dans la salle de restauration accompagné par ses parents jusqu'au portail. Ce temps d'accueil peut être considéré comme un temps de « réveil » où chaque enfant agit à son rythme. Il est proposé durant ce temps là, aux enfants qui le souhaite, un petit déjeuner organisé par les animateurs présents. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé et personnalisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans ce lieu ; à travers un échange, un jeu, une histoire.

Le lieu d'accueil est pourvu en matériel d'activités permettant à l'enfant de choisir entre l'activité et la non-activité.

Sans oublier d'être disponible auprès des parents. Les discussions avec les parents seront importantes dans le but de les rassurer, de leur expliquer le déroulement de la journée, l'organisation des activités.

L'attitude des animateurs doit être en accord avec les objectifs visés : accueillants, disponibles, ils accompagnent les enfants dès leur arrivée ; que ce soit pour les enfants ou les parents ; il est donc indispensable de leur offrir des conditions d'accueil convenable. L'animateur sera un relais d'information entre l'équipe pédagogique et les parents. En effet, tout au long de l'année, des gouters et des petits déjeuners à thème sont organisés et les parents sont conviés. C'est un moyen de permettre aux parents de voir le fonctionnement de l'accueil périscolaire et des activités proposées à leurs enfants. Les enfants sont contents de passer du temps avec leurs parents, de leur montrer le lieu où ils évoluent. Et pour l'équipe d'animation, ces temps permettent d'expliquer les

démarches mises en œuvre dans l'accueil de leurs enfants, la connaissance des animateurs et d'instaurer un climat de confiance entre nous et les parents.

Et à 8h20 les animateurs les montent dans la cour du haut et les enseignants les récupèrent en donnant des informations des parents s'y a lieu. L'animateur sera un relais d'information entre l'équipe pédagogique et les parents.

**L'accueil du midi de 11h55** : les enfants (115 environs) sont récupérés dans leur classe par les animateurs à 11h55. Ils se dirigent dans la cour du haut. Le 1<sup>ier</sup> service environs 55 enfants passent aux toilettes et se mettent en rang pour se diriger au restaurant scolaire « une faim de loup » pour un repas convivial (environ 45 mn). Chacun est invité à goûter.

Les enfants participent aux débarrassages de leur table, en effet, nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène...).

Le 2<sup>ieme</sup> service, on leur propose de participer à différentes activités proposées par l'équipe d'animation. Durant cette période, les enfants ont le choix de participer à une activité proposée par l'équipe ou bien de gérer leurs temps en étant acteur.

**A 12h55 à 13h45** : Nous accompagnons les enfants du 2<sup>ème</sup> service au restaurant « une faim de loup » pendant le repas l'équipe d'animation joue un rôle prépondérant dans le suivi des enfants, nous voulons faire du repas un moment convivial. Les enfants mettent la table pour leurs camarades. Chacun est invité à goûter.

Les enfants participent aux débarrassages de leur table, en effet, nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène...).

Le 1<sup>ier</sup> service après avoir manger se retrouve dans la cour pour participer à une activité proposée par l'équipe.

**A 13h45** : Rangement du matériel par les enfants avec l'aide d'un animateur. Les enfants sont envoyés aux toilettes avant de monter en classe avec les maitresses.

- ❖ **L'accueil du soir et l'aide aux devoirs** : (63 enfants environs) ce temps d'accueil est mis en place de 16h30 à 18h30, durant lequel les animateurs regroupent les enfants dans la cour ou dans la salle d'évolution cela dépendra du temps, environ une quinzaine partent directement avec les parents par le portail du monument. Les autres enfants passent aux toilettes et vont prendre le gouter préparé par les animateurs. On fait l'appel, notent les absents (ce créneau est de 16h35 à 17h).

L'AIDE AUX DEVOIRS se sépare en deux groupes, le 1<sup>er</sup> groupe va dans la salle d'animation au rez-de-chaussée et 2<sup>ème</sup> groupe monte au 1<sup>er</sup> étage dans la salle d'activité de l'école.

Pendant environ  $\frac{1}{2}$  heure l'aide aux devoirs terminé, nous mettons en place des activités manuelles ou sportives jusqu'à ce que les parents viennent les chercher. Nous confions les enfants aux personnes désignées sur la fiche sanitaire, par mesure de sécurité, les animateurs sont amenés à demander une pièce d'identité à la personne que vous avez choisie, dans la mesure où ils ne l'ont jamais vu.

- ❖ **Les activités** : Tout au long de l'année, l'équipe d'animation à pour objectif de proposer, de mettre en place et d'accompagner les enfants sur une multitude d'activités dans le cadre de leur projet d'animation sur « **NOTRE TERRE PAS NOTRE POUCELLE** ».

En effet, des activités culinaires, sportives, manuelles, d'éveil seront proposées. Dans le but de pouvoir communiquer, informer, rassurer les parents ; un planning est affiché devant l'école et décrit l'organisation de la semaine ou du mois.

Egalement, durant les temps d'accueil, les animateurs et responsable joueront un rôle prépondérant sur la sensibilisation de certaines notions comme le respect, le partage...

Pour les animateurs, la valorisation des enfants à travers ses réalisations sera à développer sur le long de l'année.

Nous favorisons également un travail en partenariat avec le corps enseignant, soit en complémentarité, soit en continuité de certains projets.

❖ **Les repas** : Que ce soit au moment de l'accueil du matin (petit déjeuner), où sur le temps du midi (déjeuner) mais aussi sur celui du soir (goûter) ; le repas est un instant privilégié où les animateurs et les enfants se retrouvent, discutent, partagent.

Ces moments permettent aux enfants d'avoir certaines responsabilités (se servir à table, débarrassé, ranger...) ce qu'ils apprécient réellement.

Il nous faut rester tout de même attentif, sur le fait que les enfants mangent, goûtent pour que chacun fasse un repas équilibré. Nous mettons en place des goûter et des repas à thème 1 fois dans le mois. (Quand cela nous était possible).

#### ❖ **Les moyens humains**

L'école est composée de la manière suivante :

- Il y a 5 classes (2CP, 1 CP/CE1, 1CE1, 1CE1/CE2) donc 5 institutrices +2 remplaçantes.

- Une Equipe d'animation se composant de manière suivante :

- 1 directeur (BAFD en cours)
- 3 animateurs (BAFA)
- 1 animateur (BAFA en cours)
- 1 animateur (CAP petite enfance)
- 1 animateur (sans formation)
- 1 intervenant théâtre (le mardi seulement)

- D'un personnel de service 5 personnes.

#### ❖ **Moyens matériels**

- Une salle d'animation
- Une salle d'étude

- 2 salles de classes (par temps de pluie)
- Une petite cour
- Une grande cour
- Des toilettes
- Salle de restauration

## 5- Rôle de l'équipe d'encadrement

### ❖ Le directeur

Le directeur de l'accueil périscolaire est le responsable du bon fonctionnement ; tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il doit être le moteur de l'équipe, être à l'écoute mais également doit être disponible, présent pour encourager, conseiller et diriger son équipe d'animation. Il permet aussi de faire le lien entre les animateurs et le service enfance jeunesse auquel il doit bien évidemment rendre des comptes régulièrement pour une bonne communication.

### ❖ Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif
- Préparer le projet pédagogique
- Garantir la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animations avec les animateurs
- Impulser la dynamique de l'équipe
- Evaluer son équipe
- Se rendre disponible et à l'écoute pour chaque animateur
- Veiller au respect des règles de sécurité, à la réglementation DDCS...
- Gérer le matériel pédagogique
- Mettre en place des réunions

- Communiquer avec l'équipe enseignante, les parents et sa hiérarchie
  
- **Rôle administratif :**
  - Assurer le contrôle et le suivi des dossiers des enfants
  - Assurer le suivi des documents nécessaires chaque jour
  - Etre en contact régulier avec la coordination du service Enfance Jeunesse
  - Gérer les feuilles d'heures, les absences des animateurs, le budget

❖ **L'équipe d'animation :**

Il doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels de service... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Il encadre et anime la vie quotidienne, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs : jeux, animations, activités manuelles.....

***L'animateur doit être :***

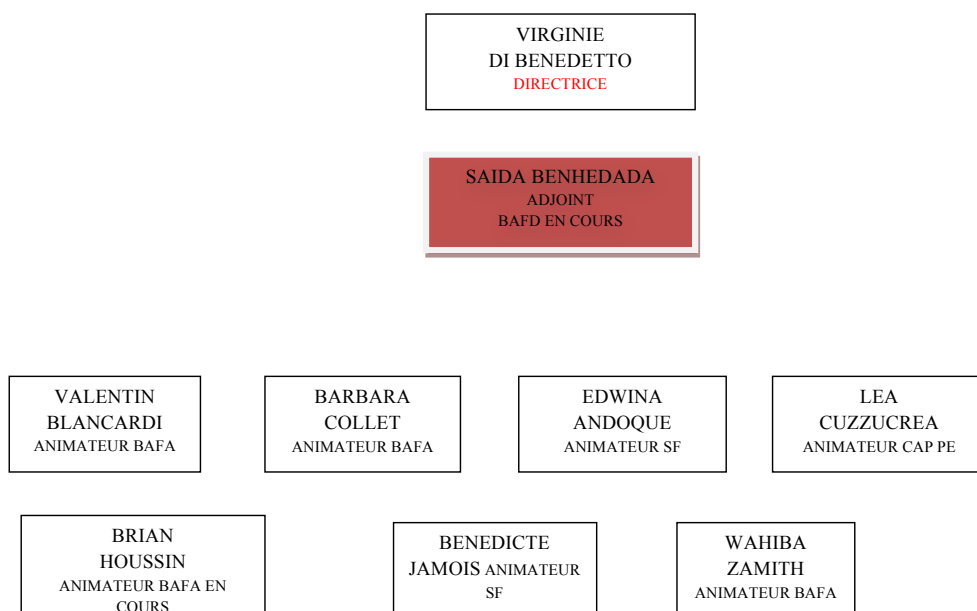
- Accueillant
- Souriant
- Disponible
- Enthousiaste
- Polyvalent
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique
- Etre capable de créer et proposer de multiples activités
- Avoir une tenue correcte et adaptée
- Respecter les consignes de sécurité
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Respecter les individus avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement
- Favoriser un climat de relation saine avec les familles

- S'interdit toute forme de violence et d'agressivité
- Connaître et mettre en application les droits les devoirs d'un adjoint d'animation

***Au sein d'une équipe l'animateur :***

- Elabore des projets d'animation individuelles et en commun
- Réalise, met en place les activités
- Participe aux activités
- Installe et respecte le cadre règlementaire
- Aide et apporte son expérience et ses connaissances aux autres animateurs
- Accepte les idées et les critiques constructives
- Est capable de s'adapter aux situations imprévues
- Evalue et analyse son travail dans le but d'évoluer, de progresser
- Connaît et met en application les droits et les devoirs d'un adjoint d'animation.

❖ **Organigramme :**



### ❖ La parentalité :

Il est important de favoriser les relations entre parents et enfants. C'est pourquoi, chaque année, nous nous attachons à proposer des animations partagées. Ces temps d'animation spécifiques permettent d'échanger entre parents, enfants et l'équipe d'animation.

Nous développons des activités « famille, parentalité et intergénération » car nous sommes convaincus que c'est dans le faire ensemble que nous pouvons accompagner les parents dans leurs rôles.

Nous proposons tous au long de l'année des petites déjeuners et des gouters à thème dans une ambiance conviviale et détendue. Des ateliers comme théâtre, danses et chants.... Certains ateliers sont animés par des intervenants qualifiés.

## 6-Evaluation

### - Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs. Un arbre pédagogique a été créé avec l'équipe d'animation pour faciliter la compréhension et l'évaluation des objectifs du projet pédagogique.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Une réunion d'équipe est organisée toutes les semaines afin d'évaluer les objectifs du projet pédagogique et de faire un retour sur le déroulement des activités ainsi que les éventuels problèmes liés aux enfants et aux parents.

### - Evaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe 2 entretiens individuels au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents. Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points à améliorer, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Le directeur est évalué de la même façon par sa hiérarchie. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des jeunes.



## CONCLUSION :

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire de l'Ecole Musso peut être modifié, adapté selon les besoins des enfants durant l'année scolaire. Il doit répondre aux attentes et aux questions élaborées au préalable. Les actions sont menées durant les différents temps d'accueil et prennent en compte les caractéristiques du public.

Une évaluation est importante pour permettre de savoir si nos objectifs sont réalisés au cours de l'année. Il est nécessaire pour chacun d'entre nous de définir ce que l'on souhaite évaluer et de construire nos grilles d'évaluation adaptées.

Chaque animateur doit être capable d'adapter son attitude et son action en fonction des enfants et des imprévus et de veiller à l'intégrité physique et morale.